

François TOMAS*
Alain VANNEPH**

RESUME La comparaison d'une série de cartes démontre que, si le séisme du 19 septembre 1985 a permis de confirmer le maintien de familles modestes dans une partie des quartiers centraux de Mexico, il n'en est pas la cause.

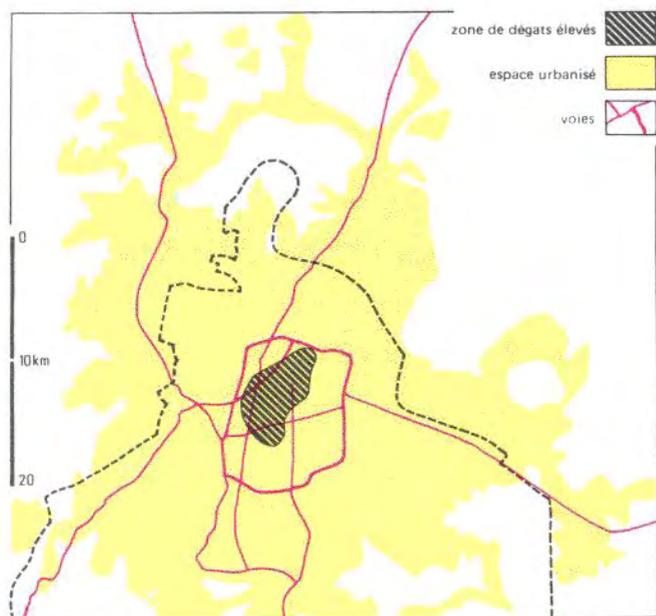
RESUMEN Si comparamos los mapas que presentan los edificios dañados por los sismos de septiembre de 1985 con los que localizan los predios expropiados en octubre podemos demostrar que el mantenimiento de las familias modestas en los barrios céntricos a sido confirmado pero no provocado por ese terremoto.

ABSTRACT Comparing maps after the earthquake of september 19, 1985 shows that it led to maintain poor families in the central area of Mexico without being the cause of it.

•MEXICO
•QUARTIERS CENTRAUX
•SEISME
•STRATEGIE SOCIO-SPATIALE

•BARRIOS CENTRICOS
•ESTRATEGIA SOCIO-ESPACIAL
•MEXICO
•SISMO

•CENTRAL AREAS
•EARTHQUAKE
•MEXICO CITY
•SOCIO-SPATIAL STRATEGY



1. La zone sinistrée dans l'ensemble urbain

* Université de Saint-Etienne, CREDAL.

** Université de Paris X, CREDAL.

Croquis dessinés par Bernard DUPUIS, Université de Saint-Etienne, CIER-SR.

Trois ans après le terrible tremblement de terre de septembre 1985, ce sont plus de 70 000 logements, la plupart destinés à des familles modestes qui peuvent ainsi continuer à occuper les quartiers centraux de Mexico, qui ont été soit reconstruits soit réhabilités. Cette confirmation des caractéristiques sociales de ces espaces est d'autant plus spectaculaire qu'elle vient interrompre un processus de déprolétarianisation engagé, sous couvert d'adaptation à la modernité, il y a maintenant trente ans et poursuivi depuis lors avec plus ou moins de constance sous toutes les présidences. Si l'on devait s'en tenir à la soudaineté de ce retournement de tendance, on pourrait y voir une conséquence du séisme, mais le rapprochement des cartes que nous avons pu établir sur les effets du tremblement de terre et sur les décrets d'expropriation d'octobre 1985, qui ont préparé la reconstruction, nous révèle que la relation n'est en réalité ni aussi directe ni aussi simple.

Le séisme

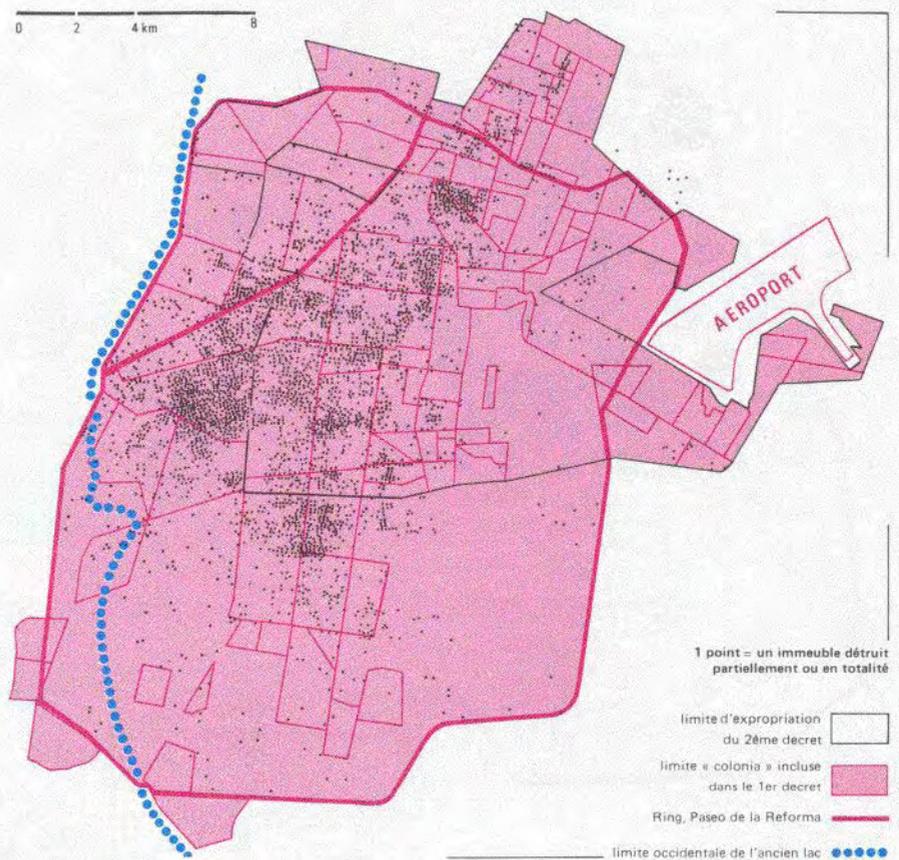
Plus que par son ampleur (8,1 sur l'échelle de Richter et encore 7,5 dans sa réplique du lendemain) le séisme du 19 septembre 1985 a surpris parce que la catastrophe s'est produite loin de l'épicentre, localisé au large des côtes de l'Océan Pacifique à plus de 400 kilomètres de Mexico, et parce qu'elle s'est concentrée sur quarante kilomètres carrés (moins de 4% de l'espace urbanisé), correspondant aux quartiers centraux de la plus grande ville du monde (fig. 1).

Depuis trois ans, bien des interprétations différentes ont été présentées par des ingénieurs, des géophysiciens ou des géographes, mais toutes concordent sur au moins deux aspects que présente notre carte (fig. 2).

Il s'agit tout d'abord de la corrélation des dégâts avec les argiles molles de l'ancien lac. C'est particulièrement net à l'ouest des quartiers centraux où l'on ne relève plus aucun immeuble endommagé dès que l'on passe aux roches dures de bordure (il est vrai que les accélérographes ont révélé dans ce dernier cas des valeurs cinq fois moins élevées). Mais sur ces argiles molles ce sont surtout les immeubles de plus de six niveaux qui ont été éprouvés, à l'exception de ceux qui dépassaient cinquante mètres.

Le dernier tremblement de terre s'étant produit en 1967, c'est-à-dire à une époque où le centre de Mexico ne comportait encore que très peu d'immeubles élevés, la comparaison est impossible et les polémiques ont pu d'autant plus facilement se développer. Alors que certains expliquaient la vulnérabilité des immeubles de taille moyenne par la nature particulière d'un mouvement ondulatoire dont les effets étaient en quelque sorte compensés au-delà de 50 mètres, d'autres insistaient surtout sur l'inadaptation et même l'irrespect des règles de construction (rôle de la corruption) de ces mêmes immeubles. Les caractéristiques tout à fait spécifiques de ce séisme ont été négligées par la plupart des auteurs alors qu'un petit nombre y consacre l'essentiel de la réflexion. C'est ainsi que Jean Tricart (1) insiste sur la déformation de la surface du sol en ondulations, qui ont été redoutables pour les grands immeubles situés au droit des anticlinaux. Cinna Lomnitz (2) n'hésite pas à comparer ces ondulations à des vagues.

Quoi qu'il en soit, la mise en relation des caractéristiques géologiques et de la localisation des grands immeubles rend assez bien compte de la forme que prend sur

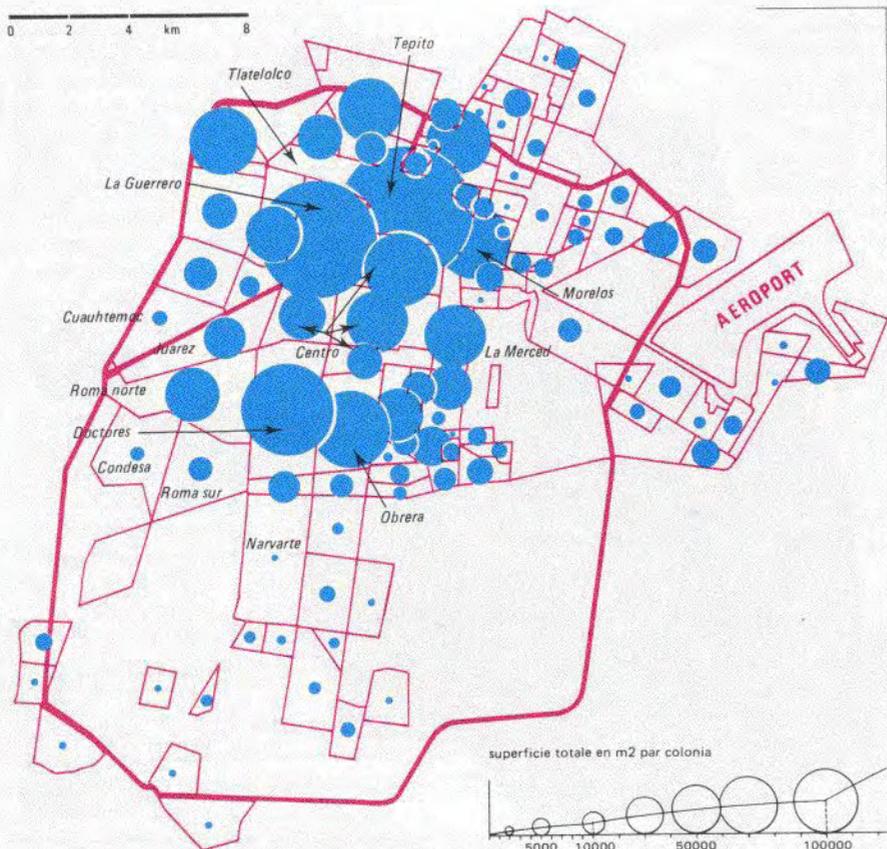


2. Les immeubles endommagés par le séisme de septembre 1985

la carte la zone des dégâts, telle que nous avons pu l'établir à partir des données fournies par la Dirección General de Reordenación Urbana y de Protección Ecológica. En données chiffrées, un inventaire rendu public en septembre 1986 par la Secretaría General de las Obras del Departamento del Distrito Federal nous précise que 5025 immeubles peuvent officiellement être considérés comme ayant été endommagés plus ou moins gravement — jusqu'à l'effondrement dans 21% des cas. Sur l'ensemble de la ville, ce sont 106 « colonias » (ou quartiers) qui ont été touchées mais avec une répartition très inégale puisque les quatre « colonias » de la Roma, du Centro, de Doctores et d'Obrera concentrent à elles seules près du tiers des immeubles endommagés avec respectivement 624, 541, 278 et 203 unités.

Si l'on s'en tient aux immeubles d'habitation, leur nombre s'élèverait à 3072, comprenant près de 100 000 logements. Les associations de défense des victimes du tremblement de terre, réunies dans la C.U.D. (Coordinación Unica de Damnificados), considèrent que ce nombre sous-évalue fortement la réalité, mais il est retenu par le Ministère de l'Urbanisme (S.E.D.U.E.) pour justifier un programme de reconstruction de 90 299 logements (3). C'est d'ailleurs pour mettre en œuvre la part essentielle de ce programme que fut créée Rénovación Habitacional Popular (R.H.P.) en corrélation directe avec les décrets d'expropriation d'octobre 1985.

Si l'on excepte le cas particulier du grand ensemble moderne de Tlatelolco, pris en charge directement par le Ministère de l'Urbanisme, et où l'inventaire de la Dirección General de Reordenación Urbana y Protección Ecológica a longtemps minimisé l'ampleur de la catastrophe, dans tous les autres quartiers centraux de Mexico touchés par le séisme ressort avec évidence, d'une comparaison entre les figures 2 et 3, le manque de corrélation spatiale entre l'étendue des dégâts consta-



3. Superficies expropriées par le décret du 11 octobre 1985

tés et le programme d'expropriation destiné à préparer l'opération de réhabilitation —reconstruction confiée à R.H.P.

Le décret d'expropriation du 11 octobre 1985

Ce décret préparé sous la pression des événements concernait 5090 parcelles, s'étendant sur 2 357 684 m². Un coup d'œil même rapide montre que l'expropriation ne touche que faiblement les «colonias» de l'ouest et du sud-ouest pourtant fortement sinistrées, alors qu'on y intègre diverses «colonias» proches de l'aéroport, que le tremblement de terre avait assez largement épargnées. Mais surtout on a proposé pour le centre historique (la Traza de Cortés) et ses anciens faubourgs, particulièrement ceux qui, de la Merced à la Guerrero par Morelos (délégation Venustiano Carranza) et Tepito («colonia» Morelos de la délégation Cuauhtemoc), constituaient l'essentiel de ce que naguère les urbanistes de l'Instituto Nacional de la Vivienda qualifiaient d'Herradura de Tugurios (fer à cheval des taudis), d'étendre l'expropriation à la plupart des immeubles locatifs en mauvais état, qu'ils aient ou non été endommagés par le tremblement de terre. Il est vrai qu'en l'occurrence l'état de ruine dans lequel se trouvaient nombre d'entre eux ne permettait guère de faire la part des choses. Cela nous vaut en tout cas de trouver là les «colonias» dans lesquelles sont proposées les expropriations les plus nombreuses même si, comme à la Merced ou à Tepito, les dégâts ne sont pas plus importants que dans la plupart des «colonias» voisines.

C'est qu'en fait, si le séisme est à l'origine des décrets, les conditions dans lesquelles a été engagée

4. Superficies expropriées par le décret du 21 octobre 1985

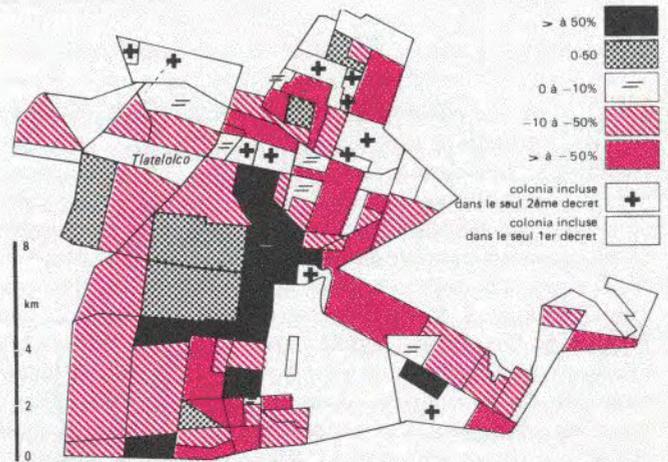
la reconstruction montre que leur logique est d'abord d'ordre politique. Comme l'avait déclaré le Président de la République en annonçant la création de Renovación Habitacional Popular, il s'agissait d'abord de renforcer «les formes de vie et d'organisation sociale dans les quartiers populaires».

En clair, le décret épargne pour l'essentiel les quartiers aisés de l'ouest et du sud-ouest, alors qu'il prend en charge les quartiers populaires dégradés par la vétusté et le manque d'entretien bien plus que par le séisme, et dans lesquels les tentatives de rénovation avaient échoué.

Le décret du 21 octobre 1985

Cette volonté des pouvoirs publics de ne pas heurter de front les propriétaires et les promoteurs immobiliers ne fut pourtant pas comprise et, dès le 12 octobre, descendaient dans la rue des manifestants se présentant, dans un pays où l'humour constitue une arme politique redoutable, comme «les sinistrés du décret». Certes, lorsque le 21 octobre 1985 un nouveau décret vint remplacer celui du 11, on expliqua officiellement qu'il s'agissait uniquement d'ajustements techniques pour corriger des erreurs imputables à la précipitation: n'avait-on pas recensé la Casa Blanca, rendue célèbre sous le nom de Casa Grande par Oscar Lewis, autant de fois qu'elle comptait d'entrées! D'ailleurs, si le nombre de parcelles était descendu à 4402, la surface concernée n'avait baissé que de 137 401 m².

Pourtant, là encore, une comparaison de cartes (fig. 3, 4 et 5) montre que derrière les données globales se cachent bien des disparités spatiales que ne peuvent expliquer de simples corrections techniques. C'est ainsi que disparaissent totalement les 26 «colonias» aisées de l'ouest et du sud-ouest où le décret avait provoqué, malgré sa timidité, un mouvement de protestation. Apparaissent au contraire quelques nouvelles «colonias» au nord, à l'est (fig. 5) et surtout l'ampleur de l'expropriation prend des proportions considérables dans les quartiers qui bordent à l'est le vieux cœur historique: 228 187 m² pour 413 parcelles à Morelos contre 131 679 m² pour 277 et 124 270 m² pour 279 contre 79 875 m² pour 173 à la Merced. C'est qu'en fait, dans ces quartiers dégradés où les propriétaires ne croyaient plus depuis la crise de 1982 à une hypothétique rénovation, ils ont tout de suite vu dans l'expropriation l'occasion de pouvoir enfin mobiliser leur bien; et, alors que dans les quartiers de l'ouest ils avaient manifesté pour échapper à l'expropriation, nombre d'entre eux étaient au contraire intervenus pour demander que telle vieille «vecindad», voire telle ruine bien antérieure au séisme, fût achetée par les pouvoirs publics.



5. Taux de variation des expropriations entre les deux décrets

Ces quelques cartes démontrent en définitive que, si le séisme du 19 septembre 1985 a, de manière spectaculaire, permis de confirmer le maintien de familles modestes dans une partie des quartiers centraux de Mexico, il n'en est pas la cause. Malgré la volonté des régents du District Fédéral, malgré l'espoir des propriétaires et malgré le précédent de Tlatelolco, la pression immobilière, qui ne s'était exercée que médiocrement sur le vieux cœur historique (la Traza de Cortès) et ses marges dégradées du nord et de l'est, avait complètement cessé depuis la crise de 1982.

Autant dire que l'expropriation, concentrée sur les quartiers populaires et justifiée par un événement exceptionnel —n'oublions pas que même si un propriétaire particulier bénéficie d'une expropriation il y reste viscéralement hostile en tant que groupe social—, a apporté une solution pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait la politique d'urbanisme.

Comme, d'autre part, plus de 60 000 logements reconstruits ou réhabilités dans le centre de Mexico (4) ont été remis en toute propriété, avec des facilités de paiement plus ou moins bien supportées, à leurs anciens locataires, de nombreuses associations d'habitants y voient une sorte de transition, adaptée à une période de crise, destinée à préparer de prochains mouvements fonciers puis des substitutions sociales (5). Le résultat en attendant c'est que, tout en conservant les mêmes familles, les quartiers populaires de La Guerrero, de Tepito, de Morelos ou de La Merced voient le pourcentage des locataires passer de 80% à moins de 25.

(1) TRICART J., 1987, «Le séisme de Mexico (19 sept. 1985)», *Annales de Géographie*, n°538, pp. 725-741.

(2) LOMNITZ C., 1987, «Lecciones del terremoto de 1985», *Vuelta*, n°125, pp. 64-67.

(3) Le programme officiel de reconstruction se décompose de la manière suivante: Renovación Habitacional Popular (44 437 logements en 1986-87); S.E.D.U.E. à Tlatelolco (9218 logements); phase I du programme d'urgence (13 262 logements en 1986); phase II (15 940 logements en 1986-88). Il faut y ajouter l'intervention des organisations non gouvernementales pour 7442 logements.

(4) Ces 60 000 logements sont constitués par le programme de Renovación Habitacional Popular, par la plus grande partie de la phase II et de l'intervention des organisations non gouvernementales.

A Tlatelolco il s'agissait déjà de propriétaires et la phase I a concerné des immeubles construits en périphérie par des organismes publics et réquisitionnés pour reloger une partie des sinistrés.

(5) TOMAS F., 1988, «Quartiers centraux et stratégies socio-spatiales», *Revue de Géographie de Lyon*, pp. 55-68.